

36^e MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE DE MONTAGNE

Altitude minima : 666 m - Altitude maxima : 1137 m

**SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 JUILLET
2017**

GÉRARDMER

VOSGES 88



organisée par

le Club Vosgien de Gérardmer

jumelé avec "Les Amis du Tumulus",
Club des Marcheurs de Waremme (Belgique)

**Avec l'aide de la Ville de Gérardmer, de la Société
des Fêtes et de nombreux annonceurs,
sous le patronage du Crédit Mutuel.**

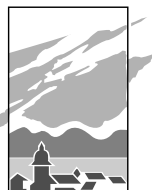


FEDERATION FRANÇAISE
DES SPORTS POPULAIRES

Internet : <http://www.ffsp.fr>
E-mail : contact@ffsp.fr

**DEPART ET ARRIVÉE À L'ESPACE LAC
JEU FAMILIAL dimanche sur les 11 km**

VILLE de



GERARDMER
Vosges



Conseil Général
VOSGES

Agrément Ministériel
du 20.06.06

Reconnaissance de mission
d'utilité publique par arrêté
N° 012156 du 02.08.2001

Membre F.F.S.P. N° F0315

Visa F.F.S.P. N°2017-88-331-11-F

PARTENAIRES DE LA F.F.S.P.





Informations pour les participants

Départ et arrivée : Centre des Congrès Espace Lac 17 Fbg de Ramberchamp 88400 Gérardmer

Horaires : Samedi 22 et dimanche 23 juillet 2017 départ de 6h à 14h pour les 11km, 6h à 13h30 pour les 21km et 6h à 10h30 pour le marathon. Arrivée limitée à 18h.

Parcours : Distances au choix de 11, 21 ou 42km. Parcours de montagne ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Parking : Aux abords du Centre de Congrès de l'Espace Lac.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre **une cotisation de participation sans souvenir de 2€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. **Cotisation de 6,5€ pour les 42km avec souvenir, diplôme et collation aux contrôles.**

Préinscriptions : Non nécessaire. Les groupes communiqueront leur nombre avant le 9 juillet 2017.

Inscriptions : Chaque participant inscrira **NOM Prénom, adresse de correspondance, code postal, VILLE ou COMMUNE, NUMERO de téléphone à 10 chiffres.**

Récompenses : Coupes pour les groupes de plus de **15 participants** et aux doyens/doyennes. Challenge réservé et remis en jeu aux associations du canton de Gérardmer. REMISE des COUPES à 14H.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA. L'inscription à la manifestation VAUT DECLARATION DE NON CONTRE-INDICATION MEDICALE et d'APTITUDE à participer à cette activité de montagne.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites au 1er contrôle. Possibilité de restauration payante aux contrôles 2, 3 et arrivée.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse.

Jeu Familial : Dimanche sur le parcours des 11km un jeu avec des questions est organisé pour les familles. Les familles ayant l'ensemble des bonnes réponses seront récompensées.

SECOURISME : Premiers secours aux contrôles. URGENCES : 112

La marche aura lieu quelques que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

RENSEIGNEMENTS :

François BRAVO, Président
12 Chemin de La Brodeuse
88400 GERARDMER
03 29 63 07 39

Yves COLIN, Inspecteur des sentiers
42 Rue de Corcieux
88600 LAVELINE Dt BRUYERES
03 29 58 54 54

